

Compte rendu Commission Départementale d'Arbitrage Jeudi 30 mars 2023

Présents : Patrick Allaire, Pierre Le Floch, Pierre Le Boucher, Ludwig Reitzer, Thierry Ouvrard, Annick Martin, Gilles Martin, Bertrand Calvarin

Excusés : Sébastien Bresson, Alan Richard, Ronan Le Goff, Guillaume Cubier, Yvon Poutriquet.

1 – Infos suite à la dernière réunion de CRA du 15 mars 2023

- Recommandations et règlement de la CCA
 - Mise en ligne des nouvelles recommandations valables jusqu'en 2024
 - Nouveau règlement de la CCA qui sera validé (voir les détails dans la newsletter des arbitres)
 - Les modalités de la validation de la formation continue sont actualisées.
 - Le contrôle des connaissances va être retravaillé.
 - Les critères de renouvellement ont été ajoutés.
 - Les modalités de remboursements sont rappelées.
- Nouveau site de la FFVoile :
 - <https://umbraco.ffvoile.fr/espace-arbitrage/>

Suite au piratage du site de la FFV, la mise en ligne du nouveau site a été accélérée. On y retrouve les mêmes éléments avec une organisation différente. A noter un nouvel onglet pour les clubs et un autre pour les entraîneurs/coueurs.

- Jury Décision accessible en ligne :
 - <https://jurydecisions.ffvoile.fr/events>

Proposition de la commission :

Afin de permettre aux arbitres du département de s'approprier ce nouvel outil, il est proposé de prévoir un temps de formation pour les juges. Cela peut s'envisager en visio. A voir également par la suite ce qui peut être fait sur le sujet en direction des clubs.

Nota : *après échange avec Yvon Poutriquet, l'idée est bien d'organiser cette visio mais à destination de tous les arbitres bretons et porté par la CRA. J'essaie de caler ça courant avril.*

Comité Départemental de Voile

Maison des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN Tél : 02.96.76.25.41
mail : contact@cdv22.com site : www.cdv22.com

- Rappel sur les principes de dérogation pour grades 4 pour les régionaux

Le principe de fonctionnement est rappelé, la CRA donne son avis à la CCA et la CCA valide ou non la demande.

Les CRA doivent vérifier les grades 4 qui nécessitent des dérogations.

Il y a une demande unanime des CRA pour avoir accès aux désignations jusqu'à une semaine après l'épreuve. La démarche va être faite auprès du service informatique.

- Les webinaires :

Rappel des différents webinaires proposés par la CCA :

- Nouvelles glisses (wing, windfoil & kite) 31 janvier
- VRC 10 mars
- Flotte co/match-race 23 février
- Annexe SD 9 mars

Annick, Thierry et Bertrand ont assisté à un ou plusieurs Webinaires. La formule est intéressante. Par ailleurs, pour ceux qui n'ont pas pu y participer, les webinaires ont été enregistrés et sont accessibles en ligne sur le site de la FFV.

Echange autour de la difficulté pour arbitrer les nouveaux supports, notamment kite ou encore windfoil. Ces supports sont particulièrement rapides. Cela nécessite d'adapter nos formats de régate.

2 – Point sur la formation

- Ci-dessous les informations des stagiaires du 22 présents sur la formation des 7/8 janvier à St Malo :
 - Arnaud Fautrat nommé CCR stagiaire
 - Frédéric Clavel va passer prochainement son test final
 - Raphaël va s'y mettre...

A suivre...

- Gestes qui sauvent :

La règlementation impose une sensibilisation des arbitres en formation.

La formation doit être réalisée par un service extérieur, un PSC1 antérieur reste valable.

Comité Départemental de Voile

Maison des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN Tél : 02.96.76.25.41
mail : contact@cdv22.com site : www.cdv22.com

- Demande du YC de St Cast :

Le YC de St Cast a une demande pour former des arbitres pour ses régates d'été.

Proposition de la commission : faire une intervention auprès des bénévoles du club pour que ce dernier puisse nommer des arbitres de club.

- Formation annuelle

Il y a des demandes de formation qui remontent, notamment au niveau de Port-blanc (avec un public plutôt de moniteurs) et une autre demande de Fréhel qui a communiqué 3 noms.

Une information sera donnée à ces personnes sur le déroulement de la formation, et la feuille d'inscription leur sera envoyée afin notamment de voir leur vécu nautique.

Par ailleurs, il leur sera également proposé de faire une immersion sur une régata du département afin qu'ils puissent se rendre compte des réalités d'un comité de course ou d'un jury.

L'idée est de leur permettre d'intégrer la prochaine formation qui se fera dans le 22 fin 2023 ou début 2024.

3 – Questions diverses

- Jeunes arbitres

Depuis le mois de janvier nous avons une JA sur le département, il s'agit de Maya Le BARILLEC, licenciée à Lancieux. Après avoir pratiqué l'optimist pendant plusieurs années, Maya s'est mise à la planche à voile il y a peu de temps et a déjà obtenu un titre de championne de France l'an dernier.

Elle est très prise par ses entraînements et par la compétition, ce qui pour, le moment, laisse peu de temps pour aller comme JA sur des épreuves.

Patrick Allaire est son tuteur.

Enfin, Annick Martin est référente Jeunes Arbitres sur le département depuis de nombreuses années. Le lendemain de la commission, Annick m'a fait part de son souhait de ne plus être référente JA. Merci à elle pour le travail accompli auprès des 8 jeunes qu'elle a pu accompagner.

Comité Départemental de Voile

Maison des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN Tél : 02.96.76.25.41
mail : contact@cdv22.com site : www.cdv22.com



- Séminaire 2024

Le prochain séminaire régional aura lieu en 2025, probablement après la parution des RCV.

Après discussion, les membres de la commission sont ok pour la mise en place d'un séminaire pour les arbitres costarmoricens fin 2023 ou début 2024. Il sera proposé à la CDA 35 de s'y associer si elle le souhaite. Afin de permettre l'accès du plus grand nombre, il est envisagé de mettre en place une visio pour ceux et celles qui ne pourraient pas être présent (visio au moins le matin en grand groupe).

Après échange avec Anne-Marie du cdv vendredi matin au sujet des salles :

Date retenue : samedi 2 décembre 2023

Lieu : maison des sports à Ploufragan

- CIE à Perros-Guirec juillet 2023

Afin d'accompagner le club pour l'organisation de la prochaine CIE qui se déroulera à Perros-Guirec, une réunion est programmée vendredi 31 mars après-midi avec les responsables du club et le CDV. Seront présents du CDV Pierre et Audeline. Bertrand sera joignable en visio si besoin.

Fin de la commission vers 20h00

Comité Départemental de Voile

Maison des Sports – 18 rue Pierre de Coubertin
22440 PLOUFRAGAN Tél : 02.96.76.25.41
mail : contact@cdv22.com site : www.cdv22.com